



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-150

**Installation d'un camion nacelle - 14 et 16 Boulevard de STRASBOURG
Démoussage**

Le 09 octobre 2017

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la route,

Vu la demande de la S.A.R.L. FIORENTINI - 71210 SAINT LAURENT D'ANDENAY, sollicitant l'installation d'un camion nacelle au droit du n° 14 et 16 Boulevard de Strasbourg pour une révision toiture et démoussage, pour le compte de M. FROMONT et JOVENE,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter les accidents, de prendre toutes mesures utiles pour réglementer le stationnement et la circulation.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

Le lundi 09 octobre 2017, de 8H30 à 17H00, le Boulevard de STRASBOURG sera ainsi réglementé :

↳ Stationnement interdit au droit du chantier

↳ Circulation interdite

ARTICLE 2 :

La signalisation régulière sera mise en place et entretenue par le pétitionnaire.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté devra être affiché sur le chantier pendant toute sa durée.

ARTICLE 4 :

En cas d'intempérie ou de toute autre raison imprévisible, le début des travaux ou la continuité des travaux sera reporté de jour en jour.

L'application du présent arrêté sera reportée d'autant.

ARTICLE 5 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le mardi 03 octobre 2017



Le Maire,
Christelle Méténier-Dupont

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52

Gendarmerie : 03 85 94 91 46

Journal de S&L : emmanuel.mere@orange.fr

PETITIONNAIRE : sarlflorentini@gmail.com

MAIRIE :

Affichage panneau

DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr

ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr

Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr

Communication : communication@mairiedegivry.fr